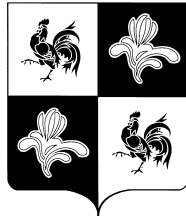


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



27 novembre 2015

SESSION ORDINAIRE 2015-2016

PROPOSITION DE RÉOLUTION

pour la création d'une agence bruxelloise de la Culture

déposée par M. Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN, M. Olivier de CLIPPELE,
Mme Dominique DUFOURNY et M. Abdallah KANFAOUI

DEVELOPPEMENTS

La complexité institutionnelle bruxelloise rend souvent la concrétisation de projets ou de visions politiques communes extrêmement difficiles. La Région compte en effet de nombreux niveaux de pouvoir dont les compétences sont exercées les unes à côté des autres, souvent de façon très indépendantes et parfois, en liant la Région de Bruxelles-Capitale, les communes, la Commission communautaire française, ou la Vlaamse Gemeenschapscommissie. S'ajoute à cet imbroglio juridico administratif et constitutionnel des difficultés financières qui participent de cette lenteur et de l'accumulation de retards dans la réalisation d'objectifs pourtant indispensables à atteindre. La politique culturelle est malheureusement l'un des thèmes les plus concernés par cette situation. Cette situation est d'autant plus regrettable quand on sait que près de 25.000 événements culturels et artistiques font vibrer notre capitale chaque année. Pourtant, sur papier, l'ambition culturelle bruxelloise est manifeste.

La déclaration de politique générale du gouvernement faisait état de stimulation de toutes les synergies nécessaires entre les différents pouvoirs publics compétents, afin d'assurer la cohérence du projet culturel bruxellois. Pour ce faire, tous les contacts nécessaires devaient être pris afin de mettre sur pied un groupe de travail « Culture », dont la mission consistait à coordonner la stratégie culturelle sur le territoire régional, en lien avec les différentes instances du monde culturel, artistique et industriel créatif. Parmi les outils évoqués pour remplir cette mission, la réalisation d'une cartographie complète de l'offre culturelle bruxelloise a été annoncée, tout comme des négociations qui seraient menées avec la Vlaamse Gemeenschapscommissie, afin d'y intégrer les infrastructures culturelles néerlandophones.

Plus discutable est sa mise en œuvre, malgré de répétitives déclarations enthousiastes des dirigeants bruxellois, à quelque niveau que ce soit.

Le « Plan culture » annoncé avec ferveur au début de la législature tarde à être mis en œuvre. La « task-force », chargée de coordonner la stratégie culturelle sur le territoire régional n'est pas encore mise en place : les dirigeants bruxellois respectifs, unis dans leurs convictions, se renvoient la balle quant à l'initiative à prendre pour organiser et coordonner une stratégie capable de regrouper les divers acteurs culturels bruxellois issus des deux communautés linguistiques. Que dire du futur musée d'Art Contemporain, à propos duquel on nous annonce, depuis des mois, un

projet digne d'imposer Bruxelles comme destination culturelle de premier rang ? Là encore, régulièrement interpellés, les dirigeants politiques bruxellois se contentent de réponses évasives, qui peuvent se résumer par un énigmatique « le dossier avance ! ».

On assiste quotidiennement à des initiatives isolées, à des financements sporadiques, avec des budgets limités. Bruxelles subsiste culturellement, à l'ombre des villes de taille similaire comme Amsterdam, Marseille Copenhague ou Lille, qui ont réussi avec brio un développement leur assurant une place forte sur la carte européenne. Comment ces villes ont-elles réussi ce que Bruxelles peine, depuis des années, à accomplir ?

La réponse tient en quelques mots : développer une synergie, un organisme capable de fédérer et de regrouper les différents acteurs culturels. Alors qu'à Bruxelles se chevauchent la Région, la Commission communautaire française, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Vlaamse Gemeenschapscommissie, la Communauté flamande, mais aussi les communes, des métropoles comme Lille ou Amsterdam ont réussi le pari de donner vie à une politique culturelle forte avec des événements leur assurant un rayonnement international.

Il n'est pas besoin de se rendre dans chacune de ces villes européennes pour trouver source d'inspiration permettant à Bruxelles d'organiser sa politique culturelle avec efficacité. La solution réside dans une agence Bruxelloise de la Culture, regroupant des forces et des acteurs culturels sous une même coupole, fédérant ainsi les différentes initiatives existantes dans une direction convergente.

À l'image de l'ASBL VisitBrussels, qui regroupe des niveaux de pouvoir en charge du Tourisme à Bruxelles au sein d'une seule et même organisation, agir de la sorte dans le domaine de la Culture garantirait à Bruxelles une cohérence en la matière. Pour les professionnels du secteur de la Culture, ou les organisateurs de spectacles, qui trouveront un interlocuteur unique à même de les aider à mener à bien leurs projets. Enfin, cette structure homogène, clairement identifiable, assurerait aux visiteurs de la capitale un interlocuteur de référence, assurant ainsi à cette agence bruxelloise de la Culture une visibilité et une identité fortes.

Tous les acteurs culturels présents sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale doivent pouvoir

être représentés au sein de cette agence : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission communautaire française, la Région de Bruxelles-Capitale, la Vlaamse Gemeenschapscommissie, la Communauté flamande, ainsi que les 19 communes bruxelloises.

Regrouper, sans les fusionner, des représentants de ces associations spécialisées dans le développement culturel de la Région, constitue une initiative sensée. Il convient donc d'assigner à cette agence une mission clairement définie, avec des objectifs précis et mesurables :

- promouvoir efficacement la qualité de l'offre culturelle bruxelloise;
- assurer le soutien financier d'événements culturels d'envergure;
- instaurer, au sein de cette agence, une structure représentative de la diversité culturelle bruxelloise;
- organiser le subside et le soutien financier d'artistes bruxellois;
- mettre en place une communication structurée pour développer la visibilité des événements culturels bruxellois.

Parmi les nombreux avantages que présente cette initiative, citons entre autres une meilleure répartition des faibles moyens financiers jusqu'ici attribués de manière sporadique et peu coordonnée, au profit d'initiatives plus ambitieuses, s'inscrivant de manière plus précise dans le cadre d'une vision stratégique et construite.

Une politique culturelle mieux orchestrée permettrait aussi d'envisager les activités sur le territoire de la Région de manière plus harmonieuse, mieux répartie sur l'ensemble des communes qui la composent. Enfin, une telle vision garantirait à Bruxelles une réelle crédibilité en matière culturelle, offrant ainsi un interlocuteur unique au niveau belge et international.

Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Olivier de CLIPPELE
Dominique DUFOURNY
Abdallah KANFAOUI

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

pour la création d'une agence bruxelloise de la Culture

Le Parlement francophone bruxellois,

- a) considérant l'importance que revêt, sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, la présence d'une politique culturelle structurée et concertée;
- b) considérant la volonté des différents gouvernements bruxellois de stimuler les différents pouvoirs publics compétents, afin d'assurer la cohérence du projet culturel bruxellois;
- c) considérant le rayonnement d'autres villes européennes dans le domaine de la Culture;
- d) considérant l'absence de résultats concrets au niveau bruxellois;

Demande au Gouvernement de la Commission communautaire française :

- a) de prendre contact avec les autres exécutifs compétents en matière culturelle sur le territoire de la Région : Fédération Wallonie-Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Vlaamse Gemeenschapscommissie, Communauté flamande, représentants des communes bruxelloises, ainsi qu'avec des acteurs et des représentants des associations du secteur de la Culture, afin de créer une agence bruxelloise de la Culture, en lui assignant une mis-

sion et des objectifs précis et déterminés, afin d'assurer à la Région bruxelloise une politique assurant son rayonnement culturel;

- b) de charger cette agence de promouvoir efficacement la qualité de l'offre culturelle bruxelloise;
- c) de regrouper les moyens budgétaires des différents acteurs culturels actuels afin d'assurer à cette agence un niveau financier capable d'assurer l'organisation d'événements culturels d'envergure sur le territoire de la Région;
- d) d'organiser les structures de cette agence, afin de lui assurer un fonctionnement efficace;
- e) d'assurer un système de subsides et de soutien financier transparent et équitable aux artistes bruxellois;
- f) de mettre en place une communication structurée afin de développer la visibilité des événements culturels bruxellois.

Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Olivier de CLIPPELE
Dominique DUFOURNY
Abdallah KANFAOUI

